

QUELQUES PROBLÈMES DE RÉFÉRENCE*

Brenda JOHNS a récemment attiré mon attention sur le fait que l'on peut établir une distinction importante entre deux catégories de linguistes aux Etats-Unis, au vu de leurs recherches. Cette distinction n'est ni très nette, ni toujours appropriée, mais elle est caractéristique d'une bonne partie de la recherche linguistique actuelle (et explique un grand nombre des malentendus actuels). Elle note que beaucoup de linguistes entrent dans la catégorie des linguistes du « Syntagme Nominal » et beaucoup d'autres dans celle du « Syntagme Verbal »¹. Ce divorce correspond à peu près à celui qui existe entre ontologie et épistémologie et il est indépendant de l'appartenance théorique. Il prend plutôt sa source (dans la mesure où il est pertinent) dans les croyances profondes et probablement inconscientes partagées par certains linguistes sur l'importance et la primauté à accorder à la référence, d'une part, et à la prédication, d'autre part, en théorie linguistique.

Cependant, l'utilité et la validité finales de cette distinction (il est vrai subjective et inexacte) n'est pas le propos de cet article. Je la mentionne, en guise d'introduction, afin qu'on me reconnaisse comme représentant de la linguistique du syntagme verbal. Une grande partie de mes préoccupations et de mes recherches en linguistique ont tourné autour de sujets comme : la complémentation, la modalité, la négation, l'aspect, les actes de parole, la factivité et les relations grammaticales, qui sont typiques d'une approche de type « Syntagme Verbal ».

* Si je me sens, plus que de coutume, redevable à l'égard de nombreux collègues — qu'ils soient linguistes ou issus d'autres disciplines — pour le concours qu'ils m'ont accordé, c'est que, dans cet article, je me suis attaché à envisager la référence dans une nouvelle perspective, et qu'il est beaucoup plus commode (si l'on me permet ce raccourci métaphorique) de contempler la forêt entière — et pas seulement les arbres — en se hissant sur les épaules de ceux qui l'ont déjà explorée. J'aimerais remercier, entre autres, George LAKOFF, Jerry MORGAN, Charlie PYLE, Peter COLE, James McCAWLEY, Frederick LUPKE, Jeff DREYFUSS, Matthew DRYER, Deborah KELLER-COHEN, David PETERSON, Russ TOMLIN, et Pete BACKER pour les informations, les commentaires, suggestions et critiques qu'ils m'ont adressés à diverses périodes et sur diverses questions. Mais en aucun cas, le lecteur ne devra les tenir pour responsables de mes erreurs dans cet article. Je remercie, en particulier, Bill CRAWFORD pour son assistance technique, et tout spécialement Elizabeth LOFTUS qui m'a initié au domaine du traitement de l'information ; je dois également beaucoup à l'ouvrage de LOFTUS et LOFTUS (1976) auquel j'ai emprunté sans scrupule (et peut-être de manière inappropriée) de nombreux faits et concepts. J'ose espérer que mon enthousiasme brutal ne sera pas, pour les auteurs de cet important ouvrage, l'occasion d'un tourment supplémentaire. S'il y a quelques mérites dans cet article, ils reviennent largement à tous ceux que j'ai mentionnés ici ; les défauts me sont entièrement imputables.

1. La plupart se situent, bien entendu, entre les deux, mais voici quelques exemples caractéristiques de cette opposition : les travaux sur les quantificateurs de McCAWLEY (1968), CARDEN (1970) et G. LAKOFF (1970) ressortissent largement à une linguistique du « syntagme nominal », alors que la plupart des travaux de FILLMORE sur les cas et les phénomènes qui s'y apparentent (1968, 1971, 1972) ressortissent à une linguistique du « syntagme verbal ». La linguistique du SN manifeste une tendance vers le formalisme et la rigueur ; la linguistique du SV évite le formalisme partout où c'est possible et fait usage d'un sens plus intuitif de la sémantique.

Ainsi, lorsqu'on m'a demandé de contribuer à ce numéro sur les syntagmes nominaux, ce fut avec une certaine jubilation que j'ai accepté. Durant les années où je me suis préoccupé des problèmes de référence, en particulier des syntagmes nominaux génériques et quantifiés (LAWLER 1973a, b), j'ai observé un grand nombre de phénomènes, à la fois irritants et fascinants, et j'en suis venu à penser qu'il était temps d'en traiter quelques-uns, au moins, dans une perspective moins traditionnelle, en tentant de les intégrer à une approche plus unifiée de l'interaction de la communication humaine. Ainsi, cet article, qui devrait être considéré comme une première tentative de ce genre, sera nécessairement schématique et incomplet par endroits.

Quelques-uns des phénomènes dont je parlerai ont connu une carrière longue et illustre en linguistique et en philosophie ; certains sont entrés récemment dans le champ de ces problèmes troublants, mais tous sont aujourd'hui la propriété commune des linguistes, à tel point que leurs appellations sont des codes puissants qui évoquent bien des articles, analyses et théories proposés pour tenter d'en éclairer les mystères. Parmi ceux que j'aborderai ici, de façon plus ou moins détaillée, certains correspondent aux distinctions qui ont été faites traditionnellement entre certains types de SN.

- (1) Opacité référentielle/Transparence référentielle ;
- (2) Attributif/Référentiel ;
- (3) De Re/De Dicto ;
- (4) Défini/Indéfini ;
- (5) Spécifique/Non-Spécifique ;
- (6) Générique/Non-Générique.

Il est vrai que dans l'espace qui m'est réservé, je ne pourrai pas m'étendre aussi largement que l'exigeraient ces sujets ; je ne pourrai certainement pas m'attarder sur leur histoire et leur traitement antérieurs, comme l'aurait exigé un travail plus vaste, ou limité à l'un d'entre eux². Ce que je me propose de faire plutôt, c'est d'examiner rapidement chacun de ces sujets (et ceux qui en découleront) avec une brève description et quelques exemples du phénomène et des problèmes qui leur sont inhérents, sans nécessairement les traiter tous à fond, et sans mentionner les cadres théoriques dans lesquels ils ont pu prendre place. Ceci permettra, je l'espère, de dégager des généralisations et d'aboutir ensuite, naturellement, à une discussion relative à la fonction de ces phénomènes dans le langage humain et à suggérer une analyse différente.

J'estime, et cela paraîtra vite évident, qu'il est utile de distinguer entre la forme et la fonction linguistique ; je ne suis ni seul ni original en cela. Toutefois, je crois que bien des tentatives antérieures visant à maintenir une distinction consistante de ce genre ont entraîné des confusions, quant à ce qui constitue la « fonction » en termes linguistiques. La plupart des distinctions référentielles désignées par les phénomènes mentionnés ci-dessus concernent divers aspects du « sens », et beaucoup de linguistes assimilent « sens » et « fonction ». Je crois que c'est là une erreur ; il y a évidemment beaucoup à dire sur la relation entre la forme linguistique et le sens, mais toutes les tentatives antérieures faites pour relier directement ces deux concepts ont échoué³. Je doute que le concept de sens tienne une grande place dans la syntaxe fonctionnelle d'une langue — bien qu'il ne

2. Sur ce sujet et sur d'autres, v. LAWLER (1975) pour une bibliographie complète sur les questions de sémantique ; je ne mentionnerai ici que DONNELLAN (1972), QUINE (1960), LEWIS (1972) et GRICE (1967).

3. L'histoire récente de l'école de pensée nommée « Sémantique générative » en est un bon exemple. Cette théorie a tenté de relier directement le sens et la forme au moyen de dérivations syntaxiques. Elle a traversé des moments difficiles et ses adhérents de première date (l'auteur en est un) ne lui accordent aujourd'hui que des hommages peu sincères.

s'agisse encore que d'un doute. En tout cas, il me semble que la plupart des problèmes en relation avec les phénomènes ci-dessus sont nés de l'alliance stérile qu'on a pu faire entre l'utilisation de ces types référentiels et les théories du sens qui étaient disponibles. Puisque ces phénomènes existent, ce sont les théories qui doivent être mises en doute. Je suggérerai ici (et développerai mon hypothèse plus bas) que, si la référence doit être prise au sens propre, il faut que ce soit à l'aide des stratégies effectives que les êtres humains utilisent dans la production et la compréhension des énoncés ; et que, si elle doit être utile, une théorie du sens doit être conforme à ces stratégies, et à la manière dont elles se manifestent dans diverses langues.

Bien sûr, c'est là un objectif admirable, mais qui se trouve entravé par le fait que les mécanismes cognitifs sont encore en grande partie mystérieux pour tous, même pour les psychologues, qui seraient mieux à même de les comprendre que les linguistes. On dispose cependant d'un assez grand nombre de connaissances sur un certain nombre d'entre eux, qui nous viennent de nombreuses disciplines, et qui peuvent jeter quelque lumière sur les problèmes linguistiques. Dans cet article, j'essaierai de présenter la première approximation d'un modèle de traitement capable d'atteindre ce but. Pour ce, il faut d'abord faire appel à une nouvelle terminologie.

Le problème fondamental que pose toute référence est celui de la communication de l'identité du référent au destinataire (qui sera dorénavant nommé simplement A). On peut le résoudre de manière différente en faisant, à la fois, appel à des facteurs psychologiques et linguistiques (en fait, la question de savoir dans quelle mesure la structure de la langue est déterminée par les capacités de traitement de l'esprit humain — ou inversement — est alors une question intéressante et ouverte). Nous avons un cas simple : celui où la fonction de l'énoncé se ramène à l'identification d'un référent ; dans cette catégorie, le sous-cas le plus simple est celui de l'identification déictique qui peut intervenir, paré d'une structure strictement linguistique très réduite, sinon nulle, et qui dépend souvent de gestes ou de manifestations corporelles ; en voici un cas, où le locuteur (qui sera dorénavant L) montre quelqu'un et dit (7) à A :

(7) *Bill Jones.*

Il ne suffit pas, bien sûr, de montrer quelqu'un et de l'identifier ; il faut aussi justifier l'acte de parole lui-même. (7), par exemple, serait bizarre dans une situation où L et A ne se connaissent pas bien, où dans une situation où il n'y aurait pas de contexte pour que l'identification ait lieu ; au contraire, A est en droit de s'attendre à ce qu'il y ait un contexte et un but, et s'efforcera de les deviner. A peut décider que L identifie quelqu'un qu'il a mentionné par son nom dans un discours antérieur avec A et qu'il ravive ce discours ; ou bien, dans le cas où Bill Jones est à portée de voix, que L le présente à A, etc. Il n'est pas de mon propos, ici, de m'étendre sur les implications relatives à la conversation⁴ présentes dans les actes de parole, sauf dans le cas où elles interfèrent directement avec la référence, comme elles le font dans des énoncés identificatoires, en particulier avec les déictiques, où le contexte joue un très grand rôle.

Les énoncés identificatoires sont l'exception plutôt que la règle ; cependant les identifications non déictiques constituent l'un des lieux les plus propices à l'examen des bizarreries de la référence. Ceci s'explique par le fait que l'identification devient réellement problématique lorsqu'elle est abordée en termes de perception : pour qu'une identification se fasse, il faut parvenir à ce que le destinataire associe un syntagme capable d'« identifier » suffisamment (un nom, très vraisemblablement, dont la fonction unique est l'identification), à une information concernant le référent qui doit être identifié. C'est-à-dire que A doit avoir *quelque* connaissance du

référent à identifier, L doit avoir une connaissance minimale du savoir de A, A doit ignorer une partie de ce qui permettrait d'identifier le référent, et L doit fournir ces connaissances à A, en lui donnant le moyen de les associer aux connaissances antérieures qu'il possédait déjà sur ce référent. On voit nettement que, présentée ainsi, l'identification est un processus difficile. Ce qui est étonnant, c'est que chacun de nous procède toujours ainsi. Les mécanismes linguistiques, que les êtres humains ont développés pour permettre l'identification (qu'ils soient manifestes ou non), mettent à profit les possibilités offertes par la référence tout autant que les divers moyens d'accession à la connaissance. On s'aperçoit en fait que, dans une identification non déictique, il y a habituellement un syntagme nominal qui n'identifie pas un référent en tant que tel, lequel est associé à un syntagme qui, lui, sert à l'identifier. C'est vers ce premier SN que nous nous tournons pour débusquer l'étrangeté de la référence. Considérons :

- (8) *Fred is the tall man.* (Fred, c'est le grand type.)
- (9) *Fred is a tall man.* (Fred est un grand type.)
- (10) *Fred is the man we talked about.* (Fred est le type dont nous avons parlé.)

(8) et (10) sont des phrases identificatoires, (9) ne l'est pas. Mais en prononçant (8), L invite A à explorer ce qui l'entoure, à choisir un individu qui est le seul à être grand et à associer à cette image le nom *Fred* qui doit être un nom que L a utilisé, dans un discours antérieur avec A, qui, lui, ne connaît pas *Fred*. (10), d'autre part, invite A à rechercher dans sa mémoire l'information qu'il a stockée sur un individu dont il a été question dans un discours antérieur (dont L n'attend pas qu'il retrouve le nom) et à associer cette information au nom *Fred* qui est présent dans le contexte, peut-être comme étant le nom d'un individu qui vient de lui être présenté ; le travail de A consiste alors à relier les deux groupes d'information antérieurement séparés, en notant qu'ils réfèrent au même individu. (9), qui est un énoncé prédicatif, offre une nouvelle information relative à un individu à propos duquel L s'attend à ce que A ait déjà quelque information. On s'aperçoit alors que la fonction d'identification correspond à la liaison d'un élément d'information que A possède avec un autre élément qu'il possède également ; la nouvelle information correspond à la liaison entre les deux. Il est bien entendu possible de jouer avec ce type de stratégie ; c'est le cas lorsque L énonce (11) dans une situation où il sait que A ignore qu'il a été nommé à un poste :

- (11) *Fred is the man who nominated you.* (Fred est l'homme qui vous a nommé.)

informant ainsi A, de façon indirecte, qu'il a été nommé ; mais ceci devrait être traité comme un cas déviant par rapport au modèle idéal. Il est toujours possible de s'en écarter pour de nombreuses raisons, et la déviation est elle-même significative du point de vue de la communication⁵.

On notera que les SN, après copule, dans (8) et (10) sont ce qu'on appelle des SN définis. Cette terminologie conduit elle-même à la confusion, puisqu'elle a deux sens dans la notation linguistique courante ; d'une part, elle réfère à la *forme* du syntagme (il contient un « soi-disant » article défini, *the* [le], d'autre part elle réfère à la *fonction* du SN et du référent, puisqu'elle signale que L s'attend à ce que A ait quelque information sur le référent. Ces usages sont souvent confondus et on s'attend communément à ce que les articles définis marquent des fonctions définies, ou bien à ce qu'il y ait des articles définis dans des SN définis. Un linguiste qui opère à partir de cette hypothèse naïve rencontrera très vite des difficultés, puisque cette forme

4. V. GRICE (1967) et les articles de COLE et MORGAN (1975) pour de plus amples discussions sur ce terme et sur des sujets apparentés.

5. V. PYLE (1975a, 1975b) et LOFTUS (1976) pour une discussion sur la « déviation » et la « déviance ».

a bien d'autres utilisations et que la fonction « Défini » dispose d'autres moyens d'expression. Je propose dorénavant d'utiliser « défini » uniquement pour référer à la *forme*, et je propose une nouvelle terminologie pour parler de la fonction, qui, selon moi, est semblable, sinon identique, pour de nombreux autres types de référence.

Le modèle que j'utiliserai ici fera des emprunts à certains termes techniques de l'informatique comme : *register*, *pointer*, *storage* et *scanning*⁶. Ces termes sont familiers à certains domaines de la psychologie, mais je ne prétends pas les utiliser selon leur acception psychologique, ni nécessairement de la même manière qu'en informatique. On les considérera, plutôt, comme des termes intégrés dans un modèle de la communication et de la compréhension, à orientation linguistique. Dans ce modèle, les participants à l'acte de parole (L et A) sont censés avoir certains registres actifs à tout instant ; ceux-ci correspondent, à certains égards, à l'« attention », la « conscience », l'« information antérieure » et peuvent, dans certains cas, être équivalents à ce que les psychologues appellent « mémoire à court terme » (Je pense que l'essentiel du fonctionnement des registres actifs consiste dans le fait que leurs contenus sont constamment déplacés de la « mémoire à long terme » à la « mémoire à court terme » et vice versa). Par souci de commodité on n'utilisera ici le terme de registre que pour référer aux groupes actuellement « activés en mémoire », mis en rapport avec des entités individuelles, de manière à ce qu'on puisse parler de la référence à ces entités en termes de traitement ; évidemment, ce concept est très puissant et peut être utilisé à d'autres fins, et avec d'autres types de contenus⁷.

Dans ce modèle, tout stockage mnésique prend naissance dans ces registres qui transfèrent alors l'information au stockage à long terme, comme le fait l'ordinateur. De la même manière, les registres sont les interfaces⁸ pour toute information sensorielle, et toute nouvelle information doit passer par eux. Je passe sous silence les détails qui expliquent comment l'information est transférée d'une partie de l'esprit à une autre et aussi les détails du programme de contrôle du transfert. Ce qui nous intéresse ici, ce sont les procédés linguistiques qui déclenchent certains changements vers — ou à partir — des registres et les conditions sous lesquelles ils opèrent. Ceci nous permettra d'inférer certaines propriétés du transfert d'information dans l'esprit, certaines d'entre elles pouvant être déterminées et mesurées expérimentalement.

Nous opérerons aussi en supposant que le stockage et le transfert peuvent être optimisés et que les mécanismes de la langue qui les provoquent fonctionnent mieux quand ils sont efficaces : c'est-à-dire que la fonction de communication (transfert d'informations diverses d'un individu à un autre) fonctionne mieux lorsque les stratégies de traitement internes des participants sont optimisées. Les stratégies inférieures tendraient à être supplantées par des stratégies supérieures. Ce qui signifie qu'il y a des contraintes strictes sur la langue, qui sont déterminées par la structure et les capacités de l'esprit humain (qui, à leur tour, peuvent être développées pour mieux fonctionner avec ce type d'information, qu'on peut représenter en termes linguistiques). Tout ceci ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de manière inefficace de communiquer ; on peut parfaitement échouer dans sa tâche de communication comme dans toute tentative humaine. C'est cependant un truisme de dire qu'aucune forme de la langue n'existe sans

6. Dans la littérature psychologique, ces termes correspondent habituellement à (respectivement) : *registre*, *pointeur*, *stockage*, *balayage*. Je remercie P. LECOQ pour toutes les précisions concernant cette terminologie ainsi que pour de précieuses indications relatives aux modèles de mémoire dont il est question ici (NdT).

7. LOFTUS et LOFTUS (1976 : 123) à propos du concept d'« activation » ; il se peut que ce que j'appelle « registre » puisse être considéré comme un lieu activé, et qu'il puisse exister de nombreux types de lieux (ou de registres) de ce genre. Ces distinctions ne sont pas pertinentes ici.

8. *Interface* : dispositif qui enregistre l'information externe dans ses modalités superficielles et l'oriente vers un stock d'information permettant l'identification (NdT).

raison et que, puisque certains types de référence sont possibles, ils impliquent une fonction de communication que ces formes sont destinées à satisfaire.

Le stockage dans la mémoire à long terme est tout d'abord de nature associative. Nous avons tous fait l'expérience de suivre un long cheminement de pensée, dont chaque étape « évoquait » la suivante, si bien que lorsque nous prenions conscience que nous pensions, il nous fallait faire un effort pour reconstruire les moments qui conduisaient à la dernière étape. Dans le modèle que j'utilise ici, ces relations associatives sont prises en charge par des pointeurs qui renvoient à des unités d'association stockées en mémoire. Ceux-ci sont « pointés vers » un autre lieu de stockage (dans un ordinateur, il s'agit d'un lieu réel, mais il faut le concevoir métaphoriquement ici — au moins jusqu'à ce que les neurolinguistes puissent nous donner une meilleure topographie de l'esprit). Ce lieu contient l'information à associer avec une unité de mémoire donnée. Il y a habituellement de multiples pointeurs dans chaque lieu ; ainsi un groupe (ou une unité) d'informations particulier peut être associé à de nombreux autres groupes. Il se peut que ces pointeurs soient étiquetés avec les types d'associations qui existent, mais ceci est sans importance pour ce qui nous concerne. L'attribution des pointeurs est, en grande partie, un processus inconscient qui prend place dans les registres, antérieurement au stockage ; elle peut être appliquée consciemment, cependant, lorsqu'elle résulte du type d'association mnésique, qui nous permet de mémoriser de larges quantités de faits pour une récupération aisée. Je crois que le but de la référence normale et anormale consiste à manipuler ces pointeurs, que les divers types de référence existent parce qu'on peut réaliser divers types de manipulations, qu'il existe divers types de liaison associative à découvrir, et qu'il y a diverses manières de connaître un individu ou un fait particulier, manières qui détermineront la nature du pointage.

Pour traiter d'abord de ce dernier point, il est nécessaire de se demander en quoi consiste le fait de connaître une entité individuelle (pour simplifier, on se limitera aux individus humains qui sont les entités les plus complètement spécifiées dans notre esprit et qui reçoivent donc les structures mnésiques les plus complexes). Il est possible de « connaître » l'apparence d'une personne, son nom, sa réputation, les relations qu'on entretient avec elle et toutes sortes de faits la concernant ; à cela peut s'ajouter l'information que notre partenaire de conversation peut avoir à son sujet. La plupart des langues ont des moyens manifestes d'exprimer très subtilement ces divers types de savoir. En anglais, on dit « recognize » (reconnaître) l'apparence de quelqu'un, « know » (savoir) son nom, « know of » (être au courant) de sa réputation, « be acquainted » (être en relation) avec lui personnellement si on l'a rencontré et « know facts about him » (en savoir sur lui). Il est clair que ces distinctions sont importantes, puisqu'elles sont soigneusement délimitées dans le lexique ; mais ce sont des descriptions manifestes de la connaissance ; la référence, elle, est essentiellement indirecte ; et on peut dire, avec certitude, que toute personne a à tout moment à l'esprit un vaste recueil d'informations sur d'autres individus et que, parmi ces types d'informations (et probablement d'autres que je n'ai pas mentionnés), certains sont associés l'un à l'autre de manière à former une description plus complète ; d'autres sont isolés, qui pourraient être associés, mais ne le sont pas. Le processus d'apprentissage est un exemple d'association progressive de données, les unes anciennes, les autres nouvelles, et la langue possède des mécanismes qui peuvent faciliter ce processus.

Tournons-nous maintenant vers les aspects problématiques de la référence avec, à l'esprit, le présent schéma. Nous avons brièvement mentionné la catégorie Défini et nous avons évincé le terme « défini » pour référer à la fonction de communication que ce terme a fini par acquérir en linguistique ; afin de comprendre cette fonction et de proposer une terminologie plus utile, il sera nécessaire de creuser davantage les phénomènes qui l'assument. Les distinctions opaque/transparent, référentiel/attributif, et de re/de dicto sont toutes en rapport avec ce qu'on appelle les « descriptions définies » ;

il est certainement vrai que beaucoup de ces types de référence contiennent les marques formelles du défini. Considérons les phrases suivantes :

- (12)a *Oedipus wanted to marry HIS MOTHER* [opaque] (Œdipe voulait épouser sa mère.)
 b *Oedipus married HIS MOTHER* [transparent] (Œdipe a épousé sa mère.)
- (13)a *SMITH'S MURDERER is insane (and therefore has been committed to an asylum)* [Référentiel]. (Le meurtrier de Smith est fou [et a été par conséquent envoyé à l'asile].)
 b *SMITH'S MURDERER is insane (whoever he is, since only a maniac would have done such a thing)* [Attributif]. (Le meurtrier de Smith est fou [qui que ce soit, puisque seul un fou aurait commis un tel acte].)
- (14)a *HOMER composed the ILLIAD.* [de dicto] (Homère a écrit l'Illiade).
 b *VIRGIL composed AENEID.* [de re] (Virgile a écrit l'Énéide.)

Dans chacun des exemples ci-dessus, ce sont les SN en capitales qui nous concernent. Tous ces SN sont à la forme définie ; en (12) sous forme de possessif pronominal, en (13) et (14) sous forme de noms propres. Toutes ces formes sont des formes définies en anglais.

Il est nécessaire de s'arrêter quelque peu sur les différences qui existent entre ces phénomènes. L'opacité (la distinction entre (12)a et b) produit des phrases qui sont ambiguës, comme (12)a, et des phrases qui ne le sont pas, comme (12)b. Au sens strict, le terme « opacité » est réservé à l'une des lectures de (12)a, (celle dans laquelle Œdipe ne sait pas que celle qu'il veut épouser est sa mère) ; l'autre lecture de (12)a et l'unique lecture de (12)b sont dites « transparentes ». J'utiliserai le terme *opacité*, ici, dans un sens large, pour référer au phénomène général, et aux ambiguïtés produites. (13) produit ce qu'on peut considérer comme un type d'ambiguïté différent (bien que COLE (1975) montre qu'il est équivalent à l'opacité) ; on a dit que le SN *le meurtrier de Smith* avait l'ambiguïté suivante : la lecture référentielle en (13)a, dans laquelle L a « un individu à l'esprit » quand il énonce (13) (comme on le voit dans la suite entre parenthèses), et la lecture attributive de (13)b où L réfère à un individu inconnu, dont il a néanmoins raison de croire qu'il existe (puisque Smith a été tué). La prédication, dans chacune de ces phrases, porte sur le fait que l'individu est fou, bien que les raisons de le croire et de l'établir soient différentes dans chaque cas. On pourrait noter que le phénomène d'*attributivité* (comme je le désignerai) produit toujours de l'ambiguïté dans l'interprétation du SN en question, tandis que l'opacité ne provoque pas toujours l'ambiguïté et que (comme nous le verrons ensuite) la distinction de dicto/de re ne produit jamais d'ambiguïté. (14) est un cas intéressant, en ce que ce sont des noms propres qui illustrent le phénomène ; il est rare que l'un quelconque de ces trois phénomènes puisse se manifester dans un SN qui contient un nom propre : c'est ce qui se passe, par exemple, si on substitue *Jocaste* aux termes *his mother* (sa mère) dans (12)a et *Benjamin Disraeli* aux termes *Smith's murderer* (le meurtrier de Smith) en (13). Dans ces cas, il n'y a pas d'opacité en (12) et la lecture attributive n'apparaît pas en (13)b, qui devient étrange si on lui ajoute alors la suite mise entre parenthèses. (14)a cependant, n'est pas habituelle, puisque le nom propre, *Homer* (Homère) est, à la différence de la plupart des noms propres, défini « de dicto ». C'est-à-dire qu'Homère est défini comme étant « la personne qui a écrit l'*Illiade* et l'*Odyssee* », tandis que c'est un fait établi, et non pas un caractère définitoire de VIRGILE que de nommer un individu qui a composé l'*Énéide*. On percevra plus clairement cette différence dans l'anecdote qui décrit le chercheur classique, vouant sa vie à prouver que l'*Illiade* et l'*Odyssee* n'avaient pas été écrites par Homère, mais par un autre poète grec du même nom. Ce n'est là qu'une plaisanterie innocente, mais qui perd son humour et devient stupide si la même anecdote est racontée à propos de Virgile et de l'*Énéide*. Ceci, parce que Virgile est un personnage historique attesté et qu'on en sait

plus sur lui que sur l'œuvre qu'il a composée ; on peut donc définir son nom « de re », comme la plupart des noms propres. Il n'est pas nécessaire, cependant, de faire appel à un nom propre pour illustrer le « de dicto » (tel que je l'envisagerai ici) ; (15) fournit l'exemple même d'un SN utilisé « de dicto » :

- (15) *THE POPE is the head of the Catholic church.* (Le pape est le chef de l'Église catholique.)

Notons que, si un individu devient chef de l'Église catholique, il devient le pape ; dans (16), en revanche, la relation n'est plus valide :

- (16) *THE POPE is the vice-president of my chess club.* (Le pape est le vice-président de mon club d'échecs.)

Quiconque devient président de mon club d'échecs ne devient pas *ipso facto* le pape.

Nous avons donc pléthore de distinctions référentielles et de phénomènes qui présentent des problèmes ardues à une théorie de la référence basée (comme le sont la plupart des systèmes actuels) sur des principes logiques. Comment le modèle de traitement esquissé ici réagit-il lorsqu'il est confronté à ces problèmes ?

Tout d'abord, il semblerait que ces distinctions qui sont intuitivement claires, lorsqu'on les identifie, n'aient pas de descriptions claires dans le langage ordinaire. Certains diront que c'est parce qu'on ne peut traiter ces distinctions qu'en utilisant un métalangage (i. e. la logique), comme on le fait en physique atomique et nucléaire, où l'on ne peut que faire appel à une mathématique extrêmement raffinée pour décrire, de manière valable, le phénomène physique. Je ne le crois pas car, sans faire l'épreuve de l'apprentissage de la mécanique quantique, il nous est absolument impossible d'appréhender les phénomènes d'interaction atomique et subatomique ; ce n'est pas le cas pour les phénomènes référentiels qui peuvent être clairement soumis, sous forme d'exemples, à tout locuteur natif de la langue. De plus, les descriptions qui existent utilisent implicitement des stratégies et des phénomènes de traitement, en disant que, par exemple, le locuteur d'un énoncé contenant un SN attributif « a un individu à l'esprit ». La plus grande partie de la confusion soulevée par l'étude de ce phénomène et d'autres types inhabituels de référence vient, je crois, de l'erreur qu'il y a à considérer le référent comme identifié par le syntagme, alors qu'en fait le référent est identifié (s'il l'est jamais) par le destinataire de l'acte de parole sur instruction du locuteur, lorsque L énonce le syntagme en direction de A. Cette distinction est semblable (en fait, c'est la même) à celle qui existe entre une explication « sémantique » et « pragmatique » de la présupposition. Selon la première, une phrase est censée en présupposer une autre, tandis que, selon la seconde, c'est une personne qui est censée présupposer une phrase. Si on utilise cette terminologie, alors ce modèle de traitement est un traitement pragmatique de la référence.

Dans une telle démarche, il faut considérer les participants à l'acte de parole (L et A) et leurs stades respectifs de connaissances à propos de l'individu auquel il sera fait référence. De plus, il faut considérer la connaissance qu'ils ont de la connaissance de leur partenaire ; c'est-à-dire ce que chacun d'entre eux sait sur ce que l'autre sait ou croit à propos de l'individu auquel il sera fait référence. Par exemple, dans une utilisation appropriée de (13)a, L sait au moins trois faits sur l'individu dénoté par *l'assassin de Smith* : qu'il est fou, qu'il a tué Smith et quelque(s) élément(s) d'information qui lui permettraient d'identifier l'individu d'une manière ou d'une autre, par exemple son nom, et son domicile. L croit que A sait que quelqu'un a tué Smith, mais croit qu'il ne sait pas que l'individu est fou, il ne se demande pas si A connaît l'identité de l'individu ; tout au moins, il n'a nul besoin de croire que A la connaît, et peut même croire que A ne la connaît pas. Le but de l'énoncé de L est de communiquer le fait que l'individu est fou, ce qu'il croit être ignoré de A, et, pour ce faire, il doit amener A à récupérer l'infor-

mation qui concerne l'individu, à la placer dans un registre opérationnel (*current*)⁹ et à ajouter un pointeur pour la proposition supplémentaire qu'il fournit dans sa phrase. C'est à L de choisir la manière dont l'information doit être indexée pour que A puisse accomplir sa tâche de balayage et de récupération plus facilement, et il le fait en identifiant l'individu par une description dont il est sûr que A la reconnaîtra et la retrouvera rapidement, plutôt qu'au moyen d'une autre description (un nom, par exemple, s'il le connaît) qui ferait naître beaucoup plus de difficultés chez A dans la récupération, si A ne l'a pas immédiatement reconnu. Quant à la question qu'on pourrait se poser sur la manière dont l'information est alors codée, elle n'est pas pertinente dans l'optique de L en ce qui concerne cet acte de parole, — il est satisfait si A arrive à comprendre la proposition qu'il présente et applique le prédicat de la folie à l'individu convenable. Il est tout à fait possible de présenter des descriptions qui se recoupent et c'est en fait un cas très commun :

- (17) SMITH'S MURDERER — *you know*, BENJAMIN DISRAELI — *is insane*. (L'assassin de Smith — vous savez, Benjamin Disraeli — est fou).

Dans (17), L donne deux références dont il croit qu'elles rendront plus aisée la tâche de récupération de A. Il peut accessoirement informer A du nom du meurtrier, ou du fait que Disraeli est un meurtrier, si A ne connaît ni l'un ni l'autre de ces faits ; mais ceci n'est pas le but de l'acte de parole, bien qu'on puisse (encore) jouer avec ces phénomènes référentiels particuliers pour informer quelqu'un d'un fait, de manière subliminale. Cependant, si A ne connaît aucun de ces faits, s'il ne sait pas que Smith a été tué, ou que Disraeli est le meurtrier, il est obligé de demander un supplément d'information, si cela l'intéresse ; autrement, il peut créer un nouveau lieu de stockage avec des pointeurs en direction de toute l'information produite par l'énoncé. On voit que l'intention de l'acte de parole ainsi que la connaissance qui l'informe résident en L, tandis que l'interprétation ultime de l'acte de parole réside en A. Quant à l'estimation exacte de l'état de connaissance de A ainsi que l'estimation de son intérêt, il s'agit de la même chose, à savoir ce qu'on pourrait appeler le « sens » de l'énoncé ; mais lorsque l'appréciation du savoir ou de l'intérêt de A est fautive, une différence s'introduit, et on ne peut plus parler de « sens » sans l'identifier comme étant celui de L ou de A¹⁰.

De même, l'emploi attributif de (13)b est engendré par le fait que L ne sait rien de plus sur l'individu, sinon qu'il a tué Smith (il peut même se tromper à ce sujet — Smith peut avoir eu plusieurs meurtriers s'il a été liquidé par un gang — mais on lui concède cette unicité par convention) ; de plus, L n'attend pas que A ait plus d'information que lui sur l'individu, comme on le voit dans le fait qu'il ne se préoccupe pas du savoir de A, mais essaie plutôt de fournir à A une information supplémentaire. Dans ce cas, la seule information à la disposition de L est une description et il s'attend à ce que ce soit aussi la seule information possédée par A ; par conséquent, il ne peut qu'utiliser cette description (ou une autre qui dénote la même chose du genre *the man who murdered Smith* (l'homme qui a tué Smith) — mais voir REINHART (1975) pour une discussion sur les types de référence possibles avec divers types d'expressions). Le principe général sous-jacent à ces deux utilisations de *l'assassin de Smith* est que L, dans chaque cas, utilise un syntagme qu'il estime, avec raison, être le plus commode pour que A retrouve l'information. C'est, en fait, le principe général sous-

jaçant à toute référence, ou plus précisément sous-jacent à toute règle de référence correcte, car il est possible d'échouer dans la référence, et ce de manières multiples, chacune d'elles pouvant être considérée comme compliquant à l'excès la tâche de A.

De ce point de vue, on peut noter que la distinction entre les usages attributifs et référentiels d'un SN n'est ni inhérente au référent du SN, ni même une distinction binaire. Il y a, à tout moment, un certain nombre d'éléments potentiels d'information à la disposition de L sur l'individu auquel il désire référer ; chacun d'eux peut constituer la base d'une description quelconque (incluant un nom propre) et il les sélectionne selon ses croyances relatives à l'information possédée par A, et sur ce qu'il estime être la meilleure manière pour A de les retrouver. Ceci signifie qu'il n'existe, en principe, aucun moyen d'identifier une somme d'informations comme étant le critère de la lecture référentielle, informations auxquelles il suffirait de retrancher quelque chose pour obtenir la lecture attributive. En fait, l'information qui est à la disposition de L constitue un réseau. Les cas clairs, qui forment un réseau à un ou deux membres, d'une part, et ceux qui forment un réseau très complexe, d'autre part, ont été respectivement dénommés « attributifs » et « référentiels ». La plupart des cas sont intermédiaires et c'est ce qui a entraîné un grand nombre de confusions dans le traitement de ce phénomène. Il se pourrait très bien que, du point de vue cognitif, le locuteur ait une idée du seuil d'information capable de fournir un critère à l'identification d'un individu ; si le réseau d'informations qu'il possède sur cet individu dépasse un certain niveau de complexité, il peut avoir le sentiment qu'il a identifié cet individu : il pourrait s'agir alors de la lecture référentielle, tandis que la référence à un individu dont le réseau informationnel se situe en deçà de ce niveau de complexité conduit à une lecture attributive, puisque L n'a pas l'impression, dans ce cas, de pouvoir identifier l'individu. En fait, ceci n'est certainement pas dénué de fondement ; mais, dans le cadre de cette analyse, un problème surgit : ce niveau variera selon les circonstances ; en effet, L peut avoir des critères différents pour les parents, les acteurs de cinéma, les amis, les hommes, les femmes, etc., et les circonstances qui président à la relation et à la conversation qu'il entretient avec A affecteront tout autant ces critères. En effet, le seuil d'information est une variable qui n'est pas prévisible et qui, en tout état de cause, n'affecte pas les raisons qui font que L utilise un SN particulier pour référer à un individu particulier. Il s'agit plutôt là d'un problème lexical et social : d'une part, les critères nécessaires à la détermination du sens du verbe *know* (en anglais), de l'autre, la valeur sociale d'une telle prédication, et la manière dont elle s'intègre au schéma global des relations interpersonnelles. Bien que ces questions soient passionnantes et dignes du plus grand intérêt, on ne s'y étendra pas davantage ici.

Nous avons donc vu que la distinction référentiel/attributif n'est pas de celles qui concernent la référence, en tant que telle ; il s'agit plutôt de la superposition d'une distinction indépendante, l'identification, au processus normal de la référence. Il est particulièrement intéressant de noter, à cet égard, que le caractère référentiel n'a jamais de conséquences morphologiques ou syntaxiques ; il y a toujours ambiguïté, en ce sens qu'il n'existe aucun indice dans la forme du SN qui puisse signaler à A qu'il s'agit de l'une ou l'autre lecture. Ceci, pour indiquer que ce n'est pas une information utile à A et que cette distinction est, par conséquent, invisible du point de vue fonctionnel. Si elle avait une fonction au niveau du traitement, elle provoquerait un changement dans la forme, capable de la signaler à A¹¹.

9. Il s'agit d'une partie de la mémoire à long terme qui est activée et devient, par conséquent, opérationnelle dans la situation présente ; c'est pourquoi on rendra *current* par « actuel » ou « opérationnel » (NdT).

10. En fait, le « sens » d'une phrase ne correspondra presque jamais à quelque chose qui puisse être clairement identifié, puisqu'il doit toujours exister des différences (peut-être infirmes) entre ce que le locuteur devine de l'état mental de l'auditeur et cet état mental lui-même. Autant de problèmes pour une sémantique autonome.

11. Il est, bien entendu, possible que cette distinction soit manifeste (v. plus bas). Mais ceci signifie que L a quelque raison d'indiquer son état d'esprit d'une manière plus complète pour déclencher une reconnaissance chez A. Il se peut même que dans certaines langues cette distinction se fasse régulièrement à l'aide de moyens formels. Mais, dans cette éventualité, elle serait presque certainement utilisée, en même temps, à d'autres fins. En anglais, cette distinction peut être signalée de manière contextuelle, mais pas formellement en dehors d'une paraphrase complète.

L'opacité, quant à elle, se manifeste par certains signes dans la forme de l'énoncé, bien qu'on en ait rarement de trace dans la forme du SN lui-même. Les ambiguïtés relatives à l'opacité ne peuvent apparaître que « dans le champ » d'un prédicat « créateur d'un monde » (« world creating » predicat), tel que *want* (vouloir) qui fait explicitement référence à l'état d'esprit de son sujet (ou, dans le cas des adverbes, de son « expérimenteur »¹² — celui-ci représentant le rôle sémantique du sujet des verbes de ce genre). (Bien que mon propos ne soit pas, ici, de discuter des relations grammaticales, il semble néanmoins évident que la relation sémantique de l'expérimenteur est, dans ce cas, le critère essentiel, quelles que soient les relations grammaticales que le SN expérimenteur entretient avec le prédicat). Lorsqu'une description apparaît dans cette position syntaxique, il existe une ambiguïté potentielle qu'on peut considérer comme correspondant à une décision à prendre par A : il doit choisir *qui* est décrit, c'est-à-dire qu'il doit opter entre une description que L utilise pour déclencher son processus de récupération et une description qui vient des croyances de L sur la manière dont l'expérimenteur du prédicat d'attitude mentale aurait décrit l'individu. Dans l'exemple classique (12)a, lorsque A décide que la description *his mother* (sa mère) relève de la responsabilité de L, il obtient la lecture transparente qui correspond à ce qui se passe effectivement dans l'intrigue de la pièce de Sophocle ; lorsque A décide que la description *sa mère* représente le point de vue du sujet de *veut*, à savoir *Œdipe*, il obtient une lecture opaque qui ne correspond pas aux faits (même s'il atteint ainsi une vérité d'ordre supérieur).

Il existe un grand nombre de descriptions inhérentes à cette situation : les descriptions qui sont le fait de L et de l'expérimenteur du prédicat d'attitude mentale (appelons-le E) peuvent être identiques — et on atteint le cas limite lorsque E et L sont identiques, c'est-à-dire lorsque l'énoncé se fait à la première personne ; elles peuvent être contradictoires ou en opposition, comme en (12) a ; ou bien elles peuvent simplement différer quelque peu, cas que l'on doit s'attendre à rencontrer le plus fréquemment, puisqu'il existe bien plus de manières d'exprimer des différences que des identités ou des oppositions. Ce phénomène est l'artefact inéluctable de deux propriétés inhérentes à la langue : (a) celle-ci permet le discours indirect (ainsi que la description indirecte), et (b) la référence est interprétée par A en fonction de sa compréhension de l'état mental de la personne qui est responsable du syntagme référentiel. Chaque fois que les états mentaux d'un individu deviennent pertinents pour un acte de parole, il est possible que cet individu soit responsable de la description (au moins du point de vue de L), et A doit alors tenir compte de cette hypothèse lorsqu'il interprète la référence. On retrouve, une fois encore, le principe de base de la coopération et de l'optimisation de la récupération ; ici, toutefois, il existe une échappatoire dans la langue : elle est engendrée par les bénéfices évidents que l'on retire de l'utilisation possible du discours indirect et de la référence indirecte dans d'autres contextes. L'intersection de ces deux processus indépendants — l'un étant essentiel à la connaissance humaine, l'autre étant un processus linguistique d'une grande utilité fonctionnelle — produit des situations dans lesquelles un locuteur doit faire preuve d'une attention accrue, s'il veut éviter de produire une confusion chez A. A, quant à lui, doit faire preuve d'une attention égale dans l'interprétation d'expressions de ce genre, et doit, sans doute, tenir compte de ce qu'il sait des habitudes de langage et des schémas de pensée de L (ce qui n'intervient pas habituellement). C'est ce que l'on constate effectivement dans (18), dont le sujet est à la première personne : cette phrase, non ambiguë, ne permet que la lecture transparente :

(18) *I want to marry my mother.* (Je veux épouser ma mère).

12. Le terme d'*experier* (« expérimenteur » ou « ressenteur ») est en général utilisé pour désigner le sujet sous-jacent des prédicats d'attitude psychologique ; par exemple dans *il me semble que P*, l'expérimenteur est *me* (N.d.T.).

Il est clair que le locuteur de (18) manifeste son désir de commettre l'inceste, ce qui n'apparaît pas dans la lecture transparente de (12) a. Il existe une lecture de (18) dont McCawley (communication personnelle) prétend qu'elle est opaque, lecture dans laquelle le locuteur ne sait pas (ou ne se soucie pas de savoir) qui est sa mère (en tant qu'individu), mais exprime le désir d'épouser quiconque satisferait certains critères d'exigences. Toutefois, il ne s'agit pas là d'un phénomène d'opacité ; on peut noter, d'ailleurs, que cette lecture est également possible avec (12)a et qu'elle s'ajoute alors aux lectures opaques et transparentes. En fait, il s'agit là d'une lecture attributive, rendue moins vraisemblable par le fait même que la plupart des gens connaissent bien leur mère et sont donc moins enclins à y référer de cette manière. Comme on l'a déjà vu, l'attributivité n'est pas pertinente en ce qui concerne la référence, et cette lecture n'existe que dans l'esprit de L ; elle ne vient pas aider A à retrouver l'information nécessaire pour comprendre l'énoncé. Elle peut, bien entendu, être communiquée, mais ceci nécessiterait des énoncés supplémentaires, sans doute tout à fait différents, et beaucoup plus difficiles à concevoir, puisqu'il s'agirait de transmettre une information contraire aux attentes normales de A.

Les signes manifestes de l'opacité, la présence d'un SN de ce genre dans le champ d'un prédicat approprié déclenchent, chez A, une procédure de balayage de haut niveau. Il doit retrouver rapidement l'information pertinente à la situation, rechercher dans sa mémoire les incongruités (telle que l'intrigue d'*Œdipe roi*), et décider s'il doit abandonner l'hypothèse normale selon laquelle L est responsable de la description. Il est plus que probable que A ne déclenchera ce balayage que si, tout en se conformant à l'hypothèse normale, il est confronté à quelque incongruité — c'est-à-dire s'il a quelques raisons de croire que L n'est pas responsable de la description. Ceci serait la stratégie la plus économique. L qui, par ailleurs, connaît cette stratégie, jugera souvent nécessaire de se dissocier de la description s'il n'en est pas le responsable, en utilisant des formules comme : *so-called* (soi-disant), *unbeknownst to him* (inconnu(e) de lui), etc. Le fait que des syntagmes idiomatiques de ce genre existent dans les langues me semble prouver que l'opacité est l'un des problèmes auxquels la langue est confrontée depuis longtemps et pour lesquels elle a trouvé des solutions. En retour, L a la possibilité d'affirmer ouvertement qu'il est responsable de la description dans une situation où A pourrait avoir des raisons d'en douter, en utilisant, par exemple, des syntagmes comme *what I call* (que j'appelle), etc. Ceci prouve, je pense, que c'est A qui détermine le responsable des descriptions, et ce, en grande partie, grâce à la structure de l'énoncé et du discours — les contradictions pouvant le conduire à opérer des corrections — et que, lorsqu'il n'y a pas de contradiction susceptible de déclencher le passage d'un mode à l'autre, A interprète les descriptions successives comme étant le fait de l'individu responsable de la dernière d'entre elles. Encore une fois, il s'agit là d'une stratégie économique et qui rend moins fréquent le recours au balayage de haut niveau. Finalement, l'une des meilleures stratégies que L puisse utiliser pour éviter les difficultés inhérentes à l'opacité consiste à choisir une description aussi proche que possible de celle qu'il utiliserait normalement ; ceci rend les deux éventualités identiques et rend plus efficace la stratégie normale.

Ainsi, l'opacité est pertinente pour la référence, mais la langue a les moyens de régler les problèmes qu'elle peut faire surgir. Il subsiste néanmoins une zone dans laquelle le locuteur doit faire preuve d'attention ; par ailleurs, l'opacité se prête tout de même à l'emploi métaphorique et demeure une distinction qui peut, pour peu qu'on s'y applique, être utilisée (comme toute distinction) pour transmettre de l'information. J'ai le sentiment qu'une grande partie de la littérature utilise très adroitement les possibilités offertes par l'opacité, ce qui permet ainsi au lecteur de s'abandonner à la contemplation de relations inattendues, en lui transmettant des sens multiples, de manière opaque. Je pourrais ajouter que toute théorie psychothérapeutique qui divise la psyché en diverses parties relativement indépendantes trouvera les preuves qui lui manquent dans les données linguistiques qui témoignent d'opacité référentielle — il n'est pas néces-

saire que L, A et E soient des individus extérieurs ; les stratégies de traitement seront les mêmes.

Il convient de traiter, de façon détaillée, le phénomène « de dicto », qui représente le dernier aspect problématique de ces trois « descriptions définies ».

J'analyserai rapidement ce phénomène en soutenant qu'il est le codage lexical d'une définition attributive. Ainsi, alors que le SN *l'assassin de Smith*, dans (13), est en relation évidente avec *X a assassiné Smith*, décrivant la variable X au moyen de l'acte qui a été commis, les SN *Homère* dans (14)a, et *le pape* dans (15), ne sont pas en relation manifeste avec une description qui les définirait en termes morphologiques et/ou syntaxiques. Il s'agit plutôt d'une description encodée dans leurs définitions, qui sont (d'un point de vue générativiste) opaques de manière dérivée ; il n'y a pas, après tout (en anglais du moins) de phrase possible du genre (19) et (20) :

(19) * *No one person homered.* (* Personne n'a homéré.)

(20) * *Pie V popped from 1566 to 1572.* (* Pie V a papé de 1566 à 1572.)

qui signifieraient respectivement (21) et (22) :

(21) *No one person composed the ILIAD and the ODYSSEY* (Personne n'a écrit l'Iliade et l'Odyssée.)

(22) *Pie V was head of the Catholic Church from 1566 to 1572.* (Pie V a été le chef de l'Église catholique de 1566 à 1572.)

même si (21) et (22) ont un sens (et sont probablement vraies) en anglais. Il semble que l'anglais, ainsi que de nombreuses langues, autorisent la présence de SN avec des variables non liées inhérentes à leurs définitions, qui ne peuvent être utilisés que comme SN, et qui ne manifestent aucune ressemblance avec les prédicats correspondants qu'on utilise pour les définir. Je suggérerai, par conséquent, que la distinction « de dicto »/« de re » est un artefact de certains faits lexicaux dans diverses langues. Ce phénomène se complique parce que la preuve épistémologique d'unicité et d'identification est variable selon les divers cas qui sont censés relever de « de dicto »/« de re ».

Prenez, par exemple, le cas de *le pape*. Alors qu'il y a eu plusieurs périodes historiques pendant lesquelles il y avait divergence d'opinions quant à l'individu désigné par le SN *le pape*, tous auraient été d'accord pour reconnaître qu'il ne *pouvait* y avoir qu'un seul individu qu'on puisse désigner ainsi. Une partie de la définition du SN *le pape* doit donc stipuler qu'il a un référent unique à un moment donné (bien qu'il puisse, parfois, n'avoir aucun référent — à savoir, lorsque le conclave se réunit pour choisir un nouveau pape —). D'autre part, on ne peut nier qu'il y ait eu, durant l'histoire du christianisme, de nombreux individus auxquels le terme *le pape* se soit correctement appliqué, et, donc, que le SN *les papes* réfère à une classe d'individus dont l'identité peut parfois devenir un sujet de désaccord. Mais le SN *Homère* est, lui, unique du point de vue temporel, et il représente une présupposition lexicale selon laquelle il existait, à une certaine époque, un individu unique qui a fait un certain nombre de choses ; il peut s'agir, en fait, d'une présupposition fautive, mais nous continuons à utiliser le SN de cette manière, tout comme nous parlons du lever du soleil, même si nous savons que la terre tourne. Les éléments importants à retenir ici sont ceux qui s'associent au processus qui déclenche la récupération de l'information et l'étiquetage.

Lorsque L utilise un SN qui est défini de dicto, il peut le faire dans un contexte pour lequel la définition est pertinente comme en (15) ou (23) :

(23) *The pope can issue encyclicals.* (Le pape peut publier des encycliques.)

ou de manière moins générique comme en (24) :

(24) *THE POPE has issued a new encyclical.* (Le pape a publié une nouvelle encyclique.)

Dans ce cas, L a l'intention de communiquer à A l'information qu'il se réfère au chef de l'Église catholique quel qu'il soit, même si L et A possèdent éventuellement une information beaucoup plus complète, en ce qui concerne *le pape*, que celle qui est présente dans la définition de ce terme. Cette utilisation a pour but de permettre à A de retrouver l'information plus facilement. L peut aussi utiliser un SN « de dicto » pour référer à l'individu qui correspond normalement à la description inhérente à la définition, au lieu de faire appel à une description plus spécifique, ou à un nom propre comme dans (16). Le but de cette utilisation est, une fois encore, de transmettre l'information plus efficacement et plus succinctement ; en effet il est plus efficace de référer à un individu de cette manière que de faire comme en (25) :

(25) *GIOVANNI MONTINI is the vice-president of my chess club.* (Giovanni Montini est le vice-président de mon club d'échecs.)

Puisque A peut ne pas savoir que *Giovanni Montini* est le nom de l'individu qui est le chef de l'Église catholique et que, lorsqu'on énonce (16), c'est en partie pour indiquer que L entretient des relations (bien qu'indirectes) avec quelqu'un de célèbre. Le contexte empêchera A de conclure qu'il y a une relation définitoire entre le fait d'être pape et celui d'être dirigeant d'un club d'échecs.

Ainsi, « de dicto » est semblable à l'attributivité en ce que l'identification d'un individu satisfaisant à la description se superpose à l'utilisation de la description pour permettre à A de récupérer l'information ; et à cet égard, il s'agit de phénomènes semblables, tout aussi peu pertinents l'un que l'autre, en ce qui concerne la référence en tant que telle. À la différence de l'attributivité, toutefois, le SN « de dicto » n'est pas, de manière évidente, une description, mais plutôt un SN qui possède une définition lexicale, contenant une description. Il a donc des possibilités d'utilisation relativement plus libres que celles des descriptions attributives, puisque, par exemple, on peut parler de *les papes* [de dicto], mais moins facilement de *les chefs de l'Église catholique* [attributif], et que le second syntagme ne présuppose pas l'unicité séquentielle que le premier présuppose.

Après avoir passé en revue trois espèces problématiques de « Défini », il est temps de nous tourner maintenant vers les SN définis en tant que tels. Comme on l'a dit, le phénomène nommé « défini » s'est lui-même avéré extrêmement problématique, tant du point de vue linguistique que philosophique. J'esquisserai, ici, la manière dont je pense pouvoir en rendre compte dans le cadre d'un modèle de traitement.

Comme on l'a vu, les cas étudiés ci-dessus sont soumis à la contrainte générale selon laquelle L utilise le SN qui doit, selon lui, permettre à A de récupérer l'information de la manière la plus efficace. C'est là le cas idéal ; il est certainement possible (et, en fait, parfaitement courant) de s'en écarter pour de nombreuses raisons. Néanmoins, les règles de la communication exigent que A opère en faisant l'hypothèse que L suit cette stratégie, à moins que A n'ait quelques raisons d'en douter ; ce sera, par conséquent, la première stratégie interprétative de A. Ainsi, en interprétant un SN défini, A aura un certain nombre d'informations disponibles qui lui seront utiles pour conduire le balayage de récupération : (a) L croit que A possède des informations sur le référent du SN ; (b) L croit A capable de reconnaître la description offerte par le SN qu'il a utilisé ; (c) L croit A capable d'opérer une reconnaissance et un balayage, de manière optimale, en utilisant la description offerte par L comme moyen approprié. Il s'agit, là, des règles fondamentales qui déterminent les conditions du balayage et de la récupération en mémoire. Lorsque l'une d'elle est mauvaise, il existe alors des procédures de conversation qui permettent de solliciter un éclaircissement afin de procéder, avec succès, à un nouveau balayage. Ces conditions sont donc

les caractéristiques des SN définis et la forme qu'elles prennent, dans une langue qui les marque, constitue le « signal » qui les indique à A. À l'inverse, la catégorie « Indéfini » est la description d'un certain nombre de formes linguistiques qui ne possèdent pas les propriétés formelles distinctives d'un SN défini. L'anglais, ainsi que beaucoup d'autres langues, possède des moyens formels d'indiquer la catégorie Indéfini. Ces moyens (comme « l'article indéfini » *a/an* (un)) servent à avertir A que la première des trois caractéristiques des SN définis mentionnées précédemment est absente. En d'autres termes, si L utilise un SN qui est marqué comme indéfini, il ne s'attend pas à ce que A ait une information sur l'individu auquel réfère le SN. Mais il s'attend à ce que A soit capable de reconnaître la description du SN. Les instructions qu'il donne à A à propos du stockage et du traitement de l'information sont tout à fait différentes de celles qui découlent de l'utilisation d'un SN défini.

L'utilisation d'un SN défini suggère le programme approximatif suivant : (a) analyser et interpréter la description, (b) utiliser la description pour établir les paramètres du balayage de la mémoire, (c) réaliser le balayage mnésique associatif, en utilisant les paramètres définis, (d) renvoyer la (ou les) valeur(s) récupérée(s) par le balayage au registre opérationnel, (e) fixer tous les pointeurs nécessaires pour retenir la situation actuelle et identifier le contexte. Une partie quelconque de ce schéma (préliminaire) peut, bien entendu, être relativement élaborée, et c'est souvent le cas. Le programme suggéré par L, lorsqu'il utilise un SN indéfini, est différent : (a) analyser et interpréter la description, (b) alimenter, grâce à cette description, le registre opérationnel, (c) fixer tous les pointeurs nécessaires pour retenir la situation actuelle et identifier le contexte. Évidemment, L peut se tromper quant à l'évaluation des ressources informationnelles de A, et il se peut que A, de toute manière, fasse appel à un balayage mnésique, ce afin de voir si L est dans le vrai, et pour récupérer toute autre information pointée par la description. La première étape de ces deux programmes est complexe, elle comprend probablement plusieurs procédures différentes de balayage pour produire une information sémantiquement stockable ; ces procédures peuvent produire, en outre, plusieurs référents possibles, si le stockage s'est effectué de telle manière que les balayages préliminaires ont conduit à un nœud (nexus) individuel. En bref, ce modèle programmatique ne doit pas être pris à la lettre. Bien que toutes ces opérations doivent certainement être accomplies, il est tout à fait possible que nombre d'entre elles puissent encoder les mêmes procédures ou pointer vers la même information. La seule chose dont nous soyons sûrs, c'est que lorsqu'une identification est faite par A, elle est stockée dans un registre opérationnel (ou bien, de manière équivalente, on dira que le lieu de stockage principal auquel réfère le balayage se trouve, d'une certaine manière, « activé »). Pour ce qui concerne le traitement de la proposition, dans laquelle le SN est utilisé, il s'agit de placer des pointeurs dans le registre où l'information, transmise par le SN, est stockée ; il s'agira de pointeurs qui s'adressent à d'autres registres dans lesquels l'information différente (ancienne et nouvelle) qui est contenue dans la proposition est actuellement stockée.

J'ai signalé que j'utiliserais le terme « défini » pour indiquer la forme d'un SN, et que j'introduirais une terminologie différente pour désigner la fonction. Cette terminologie, comme le suggère l'analyse précédente, devrait faire allusion à la stratégie de traitement effectif produite par l'utilisation de la forme par L. Je crois que la terminologie la plus utile devrait se référer à la distinction inhérente à l'attente de L en ce qui concerne l'identification (ou mieux, l'« individualisation ») par A.

Ainsi, la contre-partie fonctionnelle du défini est l'« expectabilité ». La présupposition bien connue « d'existence et d'unicité » qu'on associe aux SN définis dérive de cette attente. Les SN définis, qu'ils soient opaques, transparents, attributifs, référentiels, « de re », ou « de dicto », sont « expectables » et la forme définie (dans les langues qui la marquent et dans les constructions où cette marque est repérable) est un signe produit à l'intention de l'auditeur pour qu'il optimise sa récupération de l'information nécessaire à la compréhension de l'énoncé.

Il est certain que ce n'est pas le seul genre de signe que L élabore pour faire part de son expectative. Des procédés comme l'ordre des mots, les relations grammaticales, la thématization, la focalisation et la topicalisation, pour n'en citer que quelques-uns, sont largement mis au profit de cette fonction ou de fonctions semblables.

La non-expectabilité a des ramifications dont il faut parler ici. PETERSON (1974) a distingué les SN indéfinis « spécifiques » et « non-spécifiques », suivant, en cela, une longue tradition philosophique et linguistique. Ainsi, la phrase (26) est un exemple d'indéfini spécifique, et la phrase (27) un exemple d'indéfini non spécifique :

- (26) *I'm looking for A POLICEMAN, but I can't find him.* (Je cherche un agent, mais il n'y a pas moyen de le trouver.)
 (27) *I'm looking for A POLICEMAN, but I can't find one.* (Je cherche un agent, mais il n'y a pas moyen d'en trouver un.)

A noter le pronom personnel de (26) et le pronom indéfini de (27). Ceux-ci fournissent une indication sur l'état d'information de L qui n'est pas présente dans la première partie de la phrase. Si la virgule marquait une période, il n'y aurait pas moyen pour A de distinguer les deux sens de la phrase. Dans (26), L signale au moyen du SN indéfini qu'il ne s'attend pas à ce que A soit capable d'identifier un individu, mais signale ensuite, au moyen du pronom personnel, que, lui (L), est capable d'identifier cet individu ; dans (27), il produit le même signal quant à l'état mental de A, mais ajoute qu'il partage cette absence d'identifiabilité. En fait, le sens de (27) est essentiellement : « tout individu qui correspond à la description inhérente à la définition de *agent* ». Cette utilisation en vient à ressembler au sens attributif d'une description définie et à celui des SN spécifiques.

C'est à cette charnière qu'il devient nécessaire d'introduire quelques nouveaux concepts. Alors qu'il est vrai que, pratiquement, tout élément d'information peut aider A à récupérer de l'information dans le cas d'un SN défini, on peut concevoir que plusieurs sortes d'informations puissent être codées en stockage et puissent être indexées à l'aide de pointeurs. Parmi ces types d'informations, il y a (au moins) ce que j'appellerai l'information d'« exemplarité », l'information « lexicale » et l'information « définitoire ». La première consiste en pointeurs vers des exemplaires ; c'est-à-dire que dans le cas de *homme politique*, par exemple, il y a des pointeurs en direction de Jimmy Carter, Hua Kuo Feng, Leonid Brejnev, etc., qui sont des exemplaires de ce terme. Chacun de ces exemplaires a, à son tour, des pointeurs qui mettent en index des caractéristiques particulières et des pointeurs déictiques qui relient la référence aux circonstances ayant présidé à l'acquisition de l'information en question (« J'ai lu dans le *Times* », « Bill m'a dit que », etc.). La plus grande partie de l'information indexée n'aura que peu de chose (ou rien) de commun avec le terme *homme politique*, bien que A ait la liberté de tirer ses propres conclusions quant aux connotations de ce terme, ce qu'il fera certainement à partir de son expérience des exemplaires pointés par celui-ci. Ce sont ces localisations que L tente de faire récupérer à A avec la plupart des SN définis, et ce sont elles que L tente d'ajouter avec des indéfinis spécifiques tels que dans (26), en indiquant qu'il a une information d'exemplarité que A n'a pas. Mais, avec un indéfini non-spécifique, l'image se modifie. Lorsqu'il en fait usage, L signale à A qu'il ne lui suggère pas un balayage d'exemplaires, ni ne lui donne d'information qu'il pourrait, en fin de compte, stocker en tant qu'exemple. Au lieu de cela, il réfère de manière lexicale. Ce qui signifie qu'il utilise une variable non liée capable de référer à tout individu qui correspondrait à la description lexicale utilisée par le SN. Le traitement auquel aboutit ce type d'utilisation consiste en ceci : A ne récupère que les caractéristiques qui sont immédiatement pointées par l'interprétation du SN, sans faire appel aux caractéristiques qui sont pointées de manière secondaire par les exemplaires du SN. A peut, par exemple, connaître beaucoup d'agents qui sont grands, mais, à moins qu'il n'ait analysé de nouveau *grand* comme caractéristique des agents (ce qui peut fort bien être le cas), il n'inclura pas cette

caractéristique à l'information récupérée dans la réponse à un indéfini non spécifique comme celui de (27). Finalement, l'information définitoire est une sous-classe de l'information lexicale : elle consiste en une concaténation *minimale* des caractéristiques suffisantes pour déclencher une description appropriée par un SN donné ; ce qui, en termes aristotéliens, serait une information définitoire qui comprendrait le *genus* [genre prochain] et la (ou les) différence(s) spécifique(s), alors que l'information lexicale consisterait en une information définitoire à laquelle s'ajouteraient toutes les propriétés qui en découlent et tous les accidents éventuels qui ont pu y être inclus en tant que propriétés connotatives. L'information définitoire encode la dénotation alors que l'information lexicale encode la connotation, et la première est incluse dans la seconde ¹³.

Alors que l'information lexicale subit un changement constant, et ce à cause du grand nombre de mots de la langue, certains d'entre eux étant toujours moins connus que d'autres par un individu, l'information définitoire, moins complexe, plus centrale et plus spécifique, est moins susceptible de changement. Ce principe n'est que la description d'un fait linguistique bien connu : le « cœur » du sens d'un mot ne varie que légèrement, alors que ses sens métaphoriques et conditionnés par le contexte tendent à changer beaucoup plus rapidement et de manière moins prévisible, à la fois du point de vue diachronique et ontogénétique.

L'information lexicale et définitoire est ce à quoi réfèrent les indéfinis non spécifiques. Dans le cas des définitions manifestes, en fait, le définitum est exprimé de manière typique par un indéfini non spécifique (je le considère dans LAWLER, 1973b, comme un « indéfini générique »), comme on le voit dans (28) :

(28) A *MADRIGAL is polyphonic*. (Un madrigal est polyphonique).

Notons que, pour que (28) soit vraie, il faut que le caractère polyphonique soit une caractéristique qui définisse *madrigal*. Il est faux, et par conséquent inacceptable dans ce contexte, de présenter la popularité comme étant une caractéristique des madrigaux, bien que cela soit possible avec ce que j'appelle un « défini générique » :

(29) * A *MADRIGAL is popular*. (* Un madrigal est populaire.)
 (30) THE *MADRIGAL is popular*. (Le madrigal est populaire.)

Je crois que (28) et (29) contiennent, comme je l'ai mentionné, des indéfinis non spécifiques (qu'il n'est pas possible, naturellement, de distinguer formellement des indéfinis spécifiques — la distinction étant provoquée de manière contextuelle) et que (30) contient un SN défini ordinaire qui, cependant, peut être interprété comme un SN défini « de dicto », référant à une information lexicale, sans nécessiter l'individuation. Cette interprétation est signalée à A par l'absence, dans le SN, de l'information additionnelle nécessaire ; la phrase ne fournit pas assez d'information pour permettre à A de faire un balayage en direction d'un madrigal individuel dans la plupart des contextes. Si (30) était apparu dans un contexte où un nombre suffisant de pointeurs avait permis à A de récupérer un madrigal individuel

13. A la lumière de ces trois types informationnels, il est intéressant de considérer les trois types primaires de description définie inhabituels dont il est question ici ; l'opacité résulte du fait qu'il y a trop de chemins qui vont de l'information lexicale à l'information d'exemplarité, dans la mesure où celle-ci dépend de la question de savoir qui est responsable de la description, l'attributivité résulte du fait qu'il n'y a aucun chemin qui va de l'information lexicale à l'information d'exemplarité, et « de dicto » est la conséquence du fait qu'il peut y avoir ou ne pas y avoir de chemin entre l'information lexicale (ou définitoire) et l'information d'exemplarité, toutes ces descriptions étant caractérisées par les situations dans lesquelles ces phénomènes peuvent apparaître. Les « chemins » dont il est question ici sont des pointeurs ou des chaînes de pointeurs qui conduisent à la récupération de l'information d'exemplarité.

comme étant celui auquel L aurait désiré référer, A l'aurait fait, et la phrase aurait été ambiguë du point de vue de l'observateur extérieur.

Je dirai donc que les emplois génériques des SN définis et indéfinis ne sont pas des formes particulières d'utilisation, mais que ce sont plutôt des fonctions additionnelles qui sont rendues possibles par les processus de récupération inhérents à l'interprétation normale de ces formes en contexte. NUNBERG et PAN (1975), entre autres, ont montré que les interprétations des SN génériques sont imprévisibles sur le plan formel, et qu'ils sont fortement influencés par le contexte et les attentes des locuteurs et des auditeurs. Je considère la présente analyse comme étant en parfait accord avec ces conceptions.

Pour rassembler les divers points des analyses présentées ici, on pourra s'aider du résumé suivant :

A. — L'anglais a des moyens distincts pour marquer les SN « définis » et « indéfinis ». Les premiers signalent une information dont le locuteur s'attend à ce qu'elle soit connue de l'auditeur et peuvent indiquer la référence à cette information grâce à des processus exemplificatoires ou lexicaux ; les seconds signalent une information dont le locuteur ne s'attend pas à ce qu'elle soit connue de l'auditeur, bien qu'il s'attende, en fait, à ce que l'auditeur la reconnaisse, puisqu'il signale cette information au moyen de procédés lexicaux ou définitoires. Soit schématiquement :

Type de SN utilisé	Type d'information adressée à l'auditeur		
Défini	exemplificatoire	lexicale	définitoire
Indéfini	—	lexicale	—

L'utilisation d'un SN par un locuteur peut avoir de nombreuses interprétations, qui dépendent du fait que l'auditeur récupère ou crée une partie d'information d'exemplarité, ou bien traite le SN comme ne référant que de manière lexicale ou définitoire. Le cas ordinaire le plus probable consiste à récupérer (dans le cas d'un SN défini) ou à créer (dans le cas d'un SN indéfini) un élément exemplaire d'information. Ainsi, si le locuteur est amené à référer avec succès à une information lexicale ou définitoire, il doit faire usage d'indications contextuelles (ou, le plus souvent, de l'absence d'indications) ce qui amènera l'auditeur à s'écarter de sa stratégie normale.

B. — Les cas problématiques de référence dont nous avons parlé sont de divers types. L'opacité est un cas ordinaire de référence exemplaire qui se fait au moyen d'un SN défini, mais la question supplémentaire de savoir qui est responsable de la description (normalement lexicale) provoque une ambiguïté potentielle. Le « de dicto » est aussi un cas d'exemplarité, mais ici l'item lexical particulier qui est utilisé (ainsi que sa construction) font que plusieurs pointeurs sont possibles pour un exemplaire, certains étant des variables. L'utilisation de variables est déterminée par le contexte : lorsque les variables sont pertinentes, elles sont utilisées ; sinon elles ne le sont pas. L'attributivité n'est pas, à strictement parler, un problème référentiel puisqu'elle n'a pas d'incidence sur l'utilisation ou l'interprétation d'un SN défini, mais plutôt sur une information additionnelle que le locuteur peut avoir à propos du référent du SN ; l'emploi attributif d'un SN défini consiste essentiellement en ce que l'information d'exemplarité du locuteur et son information lexicale, concernant le référent sont identiques. Puisque l'information lexicale représente ce qui est encodé dans le SN, l'état de l'information d'exemplarité du locuteur est problématique ; finalement, les génériques (définis et indéfinis) sont des cas particuliers de SN sans intention d'exemplarité ; ils sont rendus possibles par le fait qu'on signale à l'auditeur de ne pas passer d'un balayage lexical à un balayage d'exemplarité (pour les définis) ou bien de ne pas aller du définitionnel au lexical pour

créer un nœud (nexus) d'exemplarité (pour les indéfinis) ; il est intéressant de noter que chacun s'efforce d'utiliser le type d'information qui se trouve le plus à droite possible dans le diagramme (et qui est le plus important du point de vue sémantique). Le générique indéfini est un cas particulier du générique non spécifique qui ne réfère qu'à une information lexicale et qui ne tente pas de signaler à l'auditeur qu'il doit créer un nœud d'exemplarité.

C. — De nombreux types de référence sont semblables dans ce schéma ; par exemple, le phénomène « de dicto » est semblable à la non-spécificité ; la seule différence est que « de dicto » est défini alors que les non-spécifiques sont indéfinis. Il se pourrait qu'il faille proposer une terminologie plus appropriée. De la même manière, les génériques sont des cas extrêmes de « de dicto » et de non-spécificité.

Tous mes exemples sont tirés de l'anglais, qui a des marqueurs explicites pour les SN définis et indéfinis. De nombreuses langues ne possèdent pas cette manière de marquer les SN, bien qu'il y ait habituellement un moyen d'indiquer, dans d'autres parties de la phrase, à quelle sorte de SN on a affaire. L'analyse que je présente ici est plus facile à admettre pour une langue qui marque le Défini et l'Indéfini mais j'ai fait en sorte qu'elle soit fonctionnellement indépendante des langues particulières, puisque l'expectabilité de l'information est l'élément le plus important qui soit nécessaire à l'interprétation d'une phrase dans quelque langue que ce soit. Cependant, il existe quelques cas pour lesquels un trait spécifique à une langue pourrait invalider certaines parties de cette analyse — tout au moins d'un point de vue universaliste. On prétend (R. TOMLIN, communication personnelle) qu'il existe des langues sans discours indirect ; dans un cas de ce genre, il est possible que l'opacité n'existe pas, puisque son existence dérive de la possibilité de description indirecte. Il est également concevable de penser qu'une catégorie comme attributif-référentiel puisse être signalée de façon manifeste pour aider l'auditeur à récupérer de l'information et à préparer son énoncé suivant, et pour l'informer plus complètement de l'information exemplificatoire du locuteur. En fait, il n'y a pas de raison pour que de nombreuses autres catégories ne soient pas signalées de façon manifeste, pour autant que le système de toute langue contient suffisamment de moyens pour faciliter la récupération et l'accumulation d'information. Comme on le sait, toutes les langues humaines en sont capables ; sinon, elles auraient échoué.

Traduit par M. G.

RÉFÉRENCES

- CARDEN, G. (1970). — 'A Note on Conflicting Idiolects'. *Linguistic Inquiry*.
- COLE, P. (1975). — 'Referential Opacity, Attributiveness, and the Performative Hypothesis'. In *Papers from the 11th Regional Meeting*, Chicago Linguistic Society.
- COLE, P. et MORGAN, J. (1975). — *Syntax and Semantics III : Speech Acts*. Academic Press.
- DONNELLAN, K. (1972). — 'Proper Names and Identifying Descriptions'. In DAVIDSON et HARMAN, eds, *Semantics of Natural Language*. D. Reidel.
- FILLMORE, C. (1968). — 'The Case for Case'. In BACH et HARMS, eds, *Universals in Linguistic Theory*. Holt, Rinehart, and Winston.
- (1971). — 'Types of Lexical Information'. In STEINBERG et JACOBOWITS, eds, *Semantics*. Cambridge University Press.
- (1972). — 'Subjects, Speakers, and Roles'. In DAVIDSON et HARMAN.
- GRICE, H. (1967). — 'Logic and Conversation'. In COLE et MORGAN.
- LAKOFF, G. (1970). — 'Repartee'. *Foundations of Language*.
- LAWLER, J. (1973a). — 'Tracking the Generic Toad'. In *Papers from the 9th Regional Meeting*, Chicago Linguistic Society.
- (1973b). — *Studies in English Generics*. University of Michigan Papers. In *Linguistics* 1 : 1.
- (1975). — 'Semantics'. Review paper for LSA Bilingual Symposium ; to appear.
- LEWIS, D. (1972). — 'General Semantics'. In DAVIDSON et HARMAN.
- LOFTUS, E. (1976). — 'Language and Memories in the Judicial Systems'. In *New Ways of Analyzing Variation, Etc. V*, Georgetown University Press.
- LOFTUS, G. et LOFTUS, E. (1976). — *Human Memory*. Lawrence Erlbaum Associates, HILLSDALE, N. J.
- MCCAWLEY, J. (1968). — 'The Role of Semantics in Grammar'. In BACH et HARMS.
- NUNBERG, G. et PAN, C. (1975). — 'Inferring Quantification in Generic Sentences'. In *Papers from the 11th Regional Meeting*, Chicago Linguistic Society.
- QUINE, W. (1960). — *Word and Object*. MIT Press.
- PETERSON, D. (1974). — *Noun Phrase Specificity*. Unpublished PhD dissertation, University of Michigan.
- PYLE, C. (1975a). — 'Why Indirectness ?' In *New Ways of Analyzing Variation, Etc. IV*, Georgetown University Press.
- (1975b). — 'Pragmatics'. Review Paper for LSA Bilingual Symposium ; to appear.
- REINHART, T. (1975). — 'On Certain Ambiguities and Uncertain Scope'. In *Papers from the 11th Regional Meeting*, Chicago Linguistic Society.